



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration de la FSU 81

CTSD du 21/03/2019

Sanctions disciplinaires à l'encontre des personnels, violences policières et bientôt impossibilité de s'exprimer de façon critique sur notre Service Public d'Education , « l'Ecole de la confiance » prônée par le ministre Blanquer pourrait être renommée « Ecole de la défiance et de la mise au pas de ses personnels »...

Tout d'abord, le SNUipp-FSU 81 condamne les violences policières honteuses et inadmissibles commises sur nos collègues lors de l'action de blocage du Rectorat ce mardi 19 mars 2019. Gazés, jetés au sol et violentés, nous sommes bien face à un gouvernement qui réprime la contestation par la violence. Le SNUipp-FSU 81 apporte tout son soutien à nos collègues qui militent pour défendre l'Ecole et la fonction publique.

Faute professionnelle et sanctions disciplinaires, rien de moins. C'est la menace qui pèse sur les enseignants qui refusent de continuer à participer aux évaluations CP, des évaluations peu adaptées aux élèves, anxiogènes et qui ne leur apportent pas d'aide, pas plus qu'à leurs enseignants. Toute la communauté éducative a pu constater qu'avant même l'ensemble des résultats saisis, le ministre faisait déjà des annonces. Avec un seul objectif : jeter le discrédit sur l'école et ainsi justifier ses partis pris pédagogiques qu'aucune recherche ne confirme. La ficelle était suffisamment grosse pour que le corps enseignant doute d'évaluations nationales réellement au service des apprentissages.

Jean-Michel Blanquer, en difficulté avec sa loi, convainc de moins en moins. Fragilisé, il tente le passage en force en menaçant les enseignants. Or, ceux-ci font leur travail : ils appliquent les programmes, ainsi que les textes en vigueur dont le dernier est la loi de refondation de 2013. Ils évaluent les progrès et les réussites de leurs élèves pour adapter aux mieux leurs pratiques pédagogiques et rencontrent les parents. De même, personne ne renonce à l'évaluation du système éducatif qui peut fort bien continuer à se mener sur échantillon.

Cette crise d'autoritarisme n'a donc pas lieu d'être. Le ministre doit retrouver son sang-froid et ne pas penser qu'on peut avoir raison tout seul. Les enseignants, tous les jours, font la preuve de leur engagement pour l'école et de leur sérieux malgré des conditions d'exercice de leur métier et une reconnaissance salariale très en dessous de leurs homologues des pays comparables. Et ce n'est pas à coups de menton vindicatifs que la rue de Grenelle fera baisser la tension qui monte dans les écoles.

Oui, les personnels des écoles contestent les évaluations et la politique éducative du ministère qui ne répond pas aux difficultés de l'école et les aggrave. C'est ce qu'ils ont exprimé haut et fort le 19 mars dans la grève interprofessionnelle et qu'ils exprimeront le 30 mars dans les mobilisations unitaires contre la loi « *pour une école de la confiance* ».

Le SNUipp-FSU 81 trouve révoltant et dénonce fortement le cauchemar totalitaire que nous vivons sous le gouvernement Macron. Ce dernier, rappelons-le, choisi par défaut par une grande partie des votant.es du second tour des élections présidentielles pour éviter la prise du pouvoir par l'extrême droite !

La mobilisation du mardi 19 mars a été très suivie dans les Ecoles avec près de 50 % des collègues grévistes, de nombreuses écoles fermées et des cortèges constitués par une majorité d'enseignant.e

Sur l'école, la mobilisation se cristallise à travers le rejet du projet de loi « pour une école de la confiance ». Celui-ci, dépourvu de toute ambition éducative, ne permettra aucunement de réduire les inégalités scolaires ni de s'attaquer aux difficultés de l'école. Il prévoit de déstructurer le système éducatif avec les regroupements écoles-collèges niant les spécificités du premier degré, d'offrir 150 millions à l'école privée, de museler les enseignants, de mettre des étudiants non formés dans les classes...

D'autres sujets suscitent également la colère des enseignants comme les menaces de sanctions pour refus de participer aux évaluations nationales, inadaptées et sans intérêt pédagogique. Mais aussi le manque de reconnaissance de la professionnalité enseignante sans oublier la volonté d'imposer des règles technocratiques de mutation des personnels niant celles élaborées dans tous les départements entre les représentants des personnels et l'administration.

Devant ce taux de grévistes, inédit dans les écoles depuis 2017, le ministre serait bien avisé d'entendre le rejet de sa politique éducative et de sortir de sa tour d'ivoire.

Le SNUipp-FSU 81 appelle maintenant à manifester à TOULOUSE le samedi 30 mars avec l'ensemble de la communauté éducative, enseignants et parents pour obtenir notamment l'abandon du projet de loi Blanquer et construire une autre politique éducative.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU a découvert dans le PEC de la communauté de communes Tarn et Dadou une déclaration pour le moins étonnante. En effet, Georges Fotinos, ancien responsable du dossier « rythmes scolaires » au MEN déclare « la majorité des parents était favorable au 4,5 jours de classe au moment de la réforme. Le problème, c'est que la plupart des enseignants n'ont jamais accepté le travail du mercredi, le SNUIPP, syndicat enseignant le plus puissant y étant fortement opposé [...] »

Le SNUipp-FSU 81 apprend donc aujourd'hui qu'il se bat pour obtenir le retour au 4 jours, lui qui croyait juste défendre le fait que le conseil d'école était souverain en la matière. C'est fortement méconnaître les mandats du SNUipp-FSU que de lui prêter cette revendication.

Le SNUipp-FSU 81 souhaite donc que cette déclaration de Georges FOTINOS soit enlevée du PEC de la communauté Tarn et Dadou, car non seulement elle est fautive et mensongère, mais elle sous-entend que le SNUipp-FSU 81 a fait pression sur les enseignant.es pour les inciter à choisir les 4 jours.

Enfin, concernant le projet de mouvement inter-départemental des personnels du premier degré, nous rappelons ici notre opposition à ce projet (qui a été exprimé communément avec l'ensemble des organisations siégeant à ce CTSD). Nous réitérons donc notre demande d'abandon de ce projet !

Le SNUipp-FSU 81, avec les organisations CGT, FO et SUD et suite à l'assemblée générale éducation du 19 mars, appelle les enseignant.es à se rassembler devant la DSDEN le mercredi 27 mars à 14 heures pour s'opposer à ce projet.